

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M^{rs}. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Recue de la Semaine : L'industrie laitière dans la Province de Québec.—La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Rectification à la liste des anciens élèves du Collège de Ste Anne qui ont contribué à la rédaction et à la collaboration de journaux.

Causerie Agricole : Culture des bois et forêts (Suite).—Plantation de bois résineux en massifs.—Semis d'arbres résineux.—Plantation d'arbres résineux, en jeunes plants.—Travaux d'art pour la conservation et l'amélioration des bois en massifs.—Travaux de conservation et d'amélioration.—Résumé sur la culture des bois et forêts.

Sujets divers : De la taille du noyer.—Les ravages des insectes.

Choses et autres : Rapport sur les opérations du cercle agricole de St Agapit de Beauvillage, année 1883.—Congrès forestier Américain.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Masticatoire stimulant inflammatoire.—Sternutatoire ou qui fait éternuer.—Fumigation adoucissante.—Fumigation détersive, qui déterge ou nettoie.—Fomentations adoucissantes et résolatives.—Maturatif, qui attire ou suppure.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

L'industrie laitière.—L'industrie laitière, qui sera avant longtemps un élément très important de succès dans l'agriculture, a prospéré cette année d'une manière très encourageante pour l'avenir.

Les pluies abondantes de l'été dernier ont fait un peu de tort à la récolte, il est vrai, mais d'un autre côté, elles ont eu pour résultat une grande quantité de fourrage et elles ont entretenu les pâturages dans un bon état, ce qui a contribué à la prospérité de l'industrie laitière.

Les différents rapports des beurrieres et des fromageries que nous avons publiés à l'automne indiquaient une production des plus satisfaisantes. Les cultivateurs qui ont vendu leur lait aux fabriques ont constaté qu'ils en avaient tiré beaucoup plus de profits que lorsqu'ils faisaient eux-mêmes le beurre pour le marché.

De plus il y a une économie de temps très appréciable, de sorte que le cultivateur y gagne à un double point de vue.

L'industrie laitière a déjà produit et produira encore davantage d'excellents résultats. Pour rendre cette industrie de plus en plus productive, les cultivateurs ont compris l'importance d'améliorer les pâturages et les prairies par les engrais, en semant des graines et en donnant plus de soins à leur bétail.

Pour le plein succès de l'industrie laitière, il est important d'étudier et de connaître l'influence des plantes et de la nourriture sur la qualité du lait et de ses produits; car le goût du beurre dépend en premier lieu de la nourriture des vaches.

D'après l'opinion la mieux établie, le meilleur beurre serait obtenu dans des pâturages d'une grande variété de plantes. Le mil est très bon, indispensable même pour la bonne qualité du lait. Le trèfle rouge et le trèfle blanc sont bien recommandés pour l'abondance du lait, mais le beurre produit est d'une qualité

inférieure à celui qui est obtenu dans des pâturages de plantes plus variées.

Ainsi on voit qu'avec de l'étude et du soin on peut arriver à produire plus de lait et du beurre de meilleure qualité.—*Le Monde.*

La colonisation dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—A la demande de M. Joncas, nous continuons à publier la suite des écrits de ce monsieur, qui sont de nature à renseigner ceux qui voudraient s'établir dans ces localités.

III

Grando-Rivière, 27 février 1834.

En tête de l'édition de 1861 de son ouvrage intitulé "La Gaspésie," M. l'abbé Ferland écrivait: " Ces notes présentent quelque intérêt, au moment où cette belle partie du Canada semble attirer l'attention toute particulière de nos législateurs, des spéculateurs sur les Terres et des agents d'émigration. Elles peuvent aussi servir à faire comprendre les grands changements qui s'y sont opérés depuis 25 ans."

En effet, là où en 1836, il n'y avait que *neuf* misérables chapelles, desservies par deux missionnaires, la Gaspésie compte aujourd'hui au-delà de quarante paroisses.

Pour tout observateur sérieux, il est indéniable que depuis 1831 notre district a fait des progrès très rapides.

La plus grande partie de nos habitants ont secoué cette léthargie qui les engourdissait et se sont mis courageusement à l'œuvre. Des hommes éclairés et vrais patriotes ont secondé très à propos ce mouvement de la population et les résultats de ces communs efforts ont été très satisfaisants.

De nouveaux cantons, de nouveaux centres ont surgi, comme par enchantement le long de chaque chemin de colonisation et dans presque tous ces nouveaux établissements, la pêche pratiquée en son temps et considérée comme aide à la culture, a pour une large part contribué à amener l'aisance dans les familles.

Les missions échelonnées sur le littoral du Golfe St-Laurant, ont subi une véritable transformation. De belles paroisses, souriant à l'avenir et pouvant soutenir une comparaison avantageuse avec plusieurs des vieilles paroisses des environs de Québec, s'élevaient maintenant là où, il y a vingt ans à peine, l'on ne voyait que quelques huttes de pêcheurs. De spacieuses églises ont remplacé l'humble chapelle dans laquelle le service divin ne se célébrait que de loin en loin. Chacune de ces paroisses compte cinq ou six écoles bien tenues, et l'instruction apprécie à sa juste valeur fait des progrès rapides. Bref le touriste qui promenait ses loisirs à Gaspé en 1860, reconnaît à peine la Gaspésie de 1834.

Les preuves de ce que je viens d'avancer ne manquent pas. Les rapports de l'ex-Commandant Lavoie au ministre de la marine et des pêcheries de 1870 à 1878 contiennent sur la Gaspésie de précieux renseignements. Disséquants ces rapports et les purgeant des avancés contradictoires qui s'y trouvent, nous pouvons y lire les lignes suivantes:

" L'agriculture qui tout récemment encore, était stationnaire à Gaspé y fait maintenant des progrès considérables. Les pêcheurs commencent à sentir que pour être indépendants et heureux ils ne doivent pas faire fonds sur la pêche seulement, mais qu'il faut s'adonner à la culture de la terre. Il n'est pas douteux que les comtés de Gaspé et de Bonaventure ne fassent à cette heure les plus riches du pays, si l'on nient marcher et le pauvre pêcheur avait compris autrefois, comme ils le font aujourd'hui, de quelle importance peut être pour eux et pour la nation entière, la mise en rapport de leurs terres si excellentes." (*Rapport de 1870.*)

" Pendant ces dix dernières années, il s'est fait à Gaspé et à Bonaventure de très notables améliorations et l'on s'aperçoit de l'impulsion donnée par des hommes entreprenants, en y voyant des travaux nouveaux de toutes sortes, tels que chemin de fer, lignes télégraphiques, chemins de colonisation, etc., etc."

" Il y a ainsi progrès notables en agriculture, et ici comme ailleurs, chacun semble rivaliser de zèle, pour ouvrir de nouvelles routes et améliorer et développer les chemins de colonisation. Les grands propriétaires ont déjà compris, et j'espère qu'avant longtemps chacun comprendra la nécessité de s'emparer des terres, de les cultiver le mieux possible, afin que cette belle portion du Canada conquiert la position à laquelle elle a droit." (*Rapport de 1871.*)

" Le comté de Gaspé a fait des progrès rapides pendant ces dix dernières années. Des hommes influents et patriotes se sont mis à la tête du mouvement et par leurs efforts puissants, ont grandement contribué à l'avancement du pays. De nouveaux établissements surgissent partout, particulièrement le long du chemin maritime, etc. Dans quelques années la Gaspésie figurera sur le même rang que les plus riches districts de la Province de Québec." (*Rapport de 1873.*)

En 1830 l'on ne comptait encore que 7,630 Ames dans la Gaspésie; mais dès qu'on out ouvert une ardeur ou deux dans cette contrée isolée, on vit bientôt la population augmenter. En 1850 on comptait une population de 21,748. Le recensement de 1881 montre pour la Gaspésie 43,000.

" Depuis ce temps, grâce au travail et aux efforts continus de quelques-uns de nos hommes publics, des chemins nombreux de colonisation ont été ouverts, des vapeurs sillonnent les côtes et l'électricité a détruit les distances; aussi a-t-on vu accourir, par terre et par mer, les voyageurs qui distribuent l'argent sur leur chemin, l'homme d'affaires qui vise à augmenter son commerce et le colon qui vient s'emparer d'un sol vierge. Aux différentes parties disséminées sur le parcours du chemin maritime, où, il n'y a pas cinq ans, il n'y avait que quelques pauvres cabanes, habitées par des pêcheurs, souvent réduits l'hiver aux plus grandes misères, on voit aujourd'hui des villages riants dont les habitants s'approvisionnent sur les terres récemment ouvertes. J'ai pu admirer de magnifiques récoltes qui réjouissent l'œil du voyageur et qui assurent la prospérité de cette partie du pays. Espérons que bientôt la Gaspésie rivalisera avec les endroits les plus avancés de notre pays." (*Rapport de 1878.*)

Ne perdons pas de vue que c'est Monsieur le Commandant Lavoie, qui donne ici son témoignage; témoignage d'autant moins suspect, que M. Lavoie, dans ses rapports officiels au gouvernement, a presque toujours représenté la population gaspésienne aux prises avec la misère, et tenu en esclavage par les marchands jersiais.

Dans ce tableau fidèle des progrès de la Gaspésie pendant les deux dernières décades, M. Lavoie a laissé se glisser une erreur: il semble dire que l'immigration a aidé à l'avancement qu'il constate, tandis que les progrès accomplis l'ont été par notre population seule sans les secours d'une immigration étrangère. Si nos gouvernements eussent dirigé ici un courant d'immigration, nul doute que nos progrès auraient été encore bien plus accablés.

Interrogeons maintenant d'autres témoins.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur actuel de la Province de Québec, dans un circulaire en date du 26 juillet 1879, disait aux électeurs du comté de Bonaventure:

" Quand je suis arrivé au milieu de vous (en 1861), après avoir subi les inconvénients et les retards de la navigation à voile, vous m'avez accueilli chaleureusement et bientôt vous m'envoyiez en Parlement. Depuis cette époque, quels changements se sont opérés au milieu de vous?"

1o. " Les bâtiments à vapeur ont remplacé les voiliers."
2o. " Les communications postales qui étaient hebdomadaires sont devenues quotidiennes."
3o. " Les routes de colonisation qui étaient inconnues sont ouvertes à l'industrie du colon, et l'agriculture a fait de très grands progrès."

4o. " Seules les pâles lueurs de la lune protégeaient la navigation et les pêcheurs contre les écueils, et aujourd'hui les nombreux phares qui éclairent nos côtes vous montrent que vos intérêts n'ont pas été négligés."

5o. " Les retards, les misères et les dangers que vous subissiez, en traversant soit à gué, soit en chalands les nombreuses rivières de votre beau comté ont fait place à la facilité et à la sécurité que vous procure la construction de ponts sur le plus grand nombre d'entre elles."

6o. " Par le moyen d'une ligne télégraphique vous êtes aujourd'hui, à chaque instant, en communication avec l'univers entier."

Le 22 février 1878, à l'Assemblée législative de Québec, deux de nos hommes publics bien connus par leur esprit pratique, la justesse de leurs appréciations et la diversité de leurs connaissances, disaient en parlant de la Gaspésie:

" Depuis quelques années les Gaspésiens se livrent de plus en plus à la culture. La colonisation fait chez eux des progrès rapides." (*Honorable P. Fortin.*)

" La Gaspésie est un pays de ressources. Elle fait de rapides progrès depuis plusieurs années. Les voies de communication ont augmenté, l'agriculture et la colonisation y ont pris un

accroissement considérable. Il y a 20 ans la Gaspésie n'avait pas l'aspect qu'elle a aujourd'hui. Les communications y étaient pour ainsi dire impossibles ou du moins s'effectuaient avec la plus grande difficulté. maintenant les choses sont bien différentes." (*L'Honorable A. B. Anger*).

Je pourrais citer de nombreux écrits de plusieurs de nos hommes publics les plus marquants sur le même sujet, mais ce que je viens de dire suffit pour prouver que malgré les difficultés de notre position, malgré l'isolement relatif auquel elle est condamnée, la Gaspésie avance rapidement, et que dans un avenir très prochain elle n'aura rien à envier à ses aînés si des communications plus faciles encore venaient la relier aux grands centres et conséquemment donner un nouvel essor à sa colonisation, un encouragement à l'exploitation de ses richesses et de ses ressources minières et forestières.—L. Z. J.

Anciens élèves du Collège de Ste Anne qui ont pris part à la collaboration et à la rédaction de journaux.—

Dans la liste des noms que nous avons publiée dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* nous avons dû nécessairement en omettre quelques-uns, et nous nous empresserons de rectifier les omissions que nos lecteurs voudront bien nous signaler.

Un de nos abonnés vient de nous faire parvenir ce qui suit :

"En parcourant le dernier numéro de votre journal, je remarque que dans votre article où vous donnez les noms des élèves du Collège de Ste Anne qui ont contribué à la collaboration et à la rédaction des journaux, vous avez omis le nom du Docteur Charles DeGuise qui vient de mourir; cet écrivain s'est acquis, dans notre petite république littéraire, une réputation assez célèbre comme journaliste et comme romancier.

"Pendant de longues années, M. DeGuise a collaboré à plusieurs journaux, dont les principaux sont le *National*, l'*Album de la Minerve*, la *Revue Canadienne*, l'*Opinion Publique* et le *Journal de Quebec*. Je ne crois pas me tromper en disant qu'il a même écrit dans la *Gazette des Campagnes* une légende intitulée "Le cap au diable." Nous lui devons plusieurs petits romans, nouvelles, et entre autres le roman bien connu, intitulé "Hélica." Pendant toute sa vie le Dr DeGuise s'est occupé de littérature, et lorsque la mort est venu le frapper, il mettait la dernière main à un ouvrage auquel il avait donné le titre de "Brailard de la Madolaine."

"J'espère, M. le Rédacteur, que vous voudrez bien réparer l'omission sans doute involontaire du nom d'un de nos bons écrivains Canadiens, élève du Collège de Ste Anne, et pendant de longues années aussi enfant de la paroisse de Ste Anne."

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES BOIS ET FORETS.—(Suite)

Plantation de bois résineux en massifs.—Quant à cette culture, nous nous bornerons ici à quelques préceptes généraux.

Les arbres résineux tiennent un rang distingué parmi les différentes essences de nos arbres forestiers, mais il faut remarquer qu'à l'exception des mâtures, pour lesquelles les arbres résineux sont d'un usage exclusif, les arbres d'essence dure peuvent les suppléer avec avantage dans leurs autres usages, et dans un grand nombre de cas, ces derniers ne peuvent être remplacés par des arbres résineux.

On doit donc conclure de ces faits que, dans tous les terrains et sous les températures qui sont favorables à la végétation des arbres feuillus, c'est à dire d'essence dure, il est avantageux de cultiver ces derniers, de préférence aux arbres résineux.

On doit choisir les arbres résineux pour les terrains et sous les températures qui ne peuvent admettre la culture d'aucune autre essence de bois durs.

Il est permis de croire qu'avec des essais sagement conçus et convenablement exécutés, il n'y a point de terrains qu'on ne puisse utiliser par des plantations quelconques.

Quoiqu'il en soit, il y a deux manières de former des massifs d'arbres résineux : en semis et en jeunes plants enracinés.

Semis d'arbres résineux.—Il est très difficile, il serait même trop dispendieux de faire de grands semis d'arbres résineux.

1o. Il ne serait pas toujours possible de se procurer assez de bonnes graines pour en semer une grande superficie; 2o. toutes les parties du sol à planter n'auraient pas généralement la qualité requise pour le succès du semis; 3o. les soins qu'il faut prendre des jeunes plants, jusqu'à ce qu'ils aient acquis une certaine force pour les garantir de la gelée, de la trop grande ardeur du soleil, du gaspillage des oiseaux et de la fréquentation des bestiaux, exigeraient nécessairement beaucoup de dépense; 4o. lors même que l'on consentirait à faire ces dépenses, il ne serait souvent pas possible de trouver assez de bras pour faire ces différents travaux en temps opportun; 5o. toutes les précautions qu'il faudrait négliger à raison de ces différentes circonstances, nuiraient évidemment au succès du semis, ou du moins en retarderaient beaucoup la végétation.

Mais on peut choisir sur le terrain même un emplacement convenable et proportionné à l'étendue de la plantation, pour y faire le semis dont les jeunes plants doivent ensuite couvrir toute la surface; et la circonscription de cet emplacement permettra de donner alors au semis tous les soins que son succès peut exiger.

D'abord, on se procure des arbres déjà naturalisés sur le lieu même; en second lieu, tout le terrain occupé par le semis se trouve planté, parce qu'enlevant les jeunes plants de cette pépinière, on a l'attention d'y en laisser autant qu'il est nécessaire pour qu'elle soit suffisamment garnie; enfin on évite des frais de transport, et les racines des jeunes plants n'ayant pas le temps d'être desséchées dans un trajet aussi court, le succès de la plantation en est plus assuré.

Si la qualité du terrain ne permettait pas de faire le semis de la pépinière sur le lieu même de la plantation, on choisirait au plus près un emplacement convenable à cette destination.

Enfin si le sol des champs se trouvait trop mauvais pour y établir une pépinière d'arbres résineux, il faudrait bien se résoudre ou à en faire des semis dans ses jardins, ou à se procurer des jeunes plants à l'endroit le plus rapproché.

Plantation d'arbres résineux, en jeunes plants.—Cette plantation ne diffère aucunement de celle des futaies en arbres de haute tige, en ce qui concerne l'ouverture des trous, et les précautions qu'il faut prendre

en plantant ces arbres; seulement on ne doit rien retrancher aux jeunes plants d'arbres résineux: c'est pourquoi il est important de les transplanter bien jeunes. Alors, après les avoir enlevés de la pépinière, on peut parer leurs racines sans aucun inconvénient; on les entoure ensuite avec de la mousse fraîche, afin de ne pas les laisser exposés au soleil, et on se hâte de les planter.

On espace ces jeunes tiges sur le terrain dans les limites des trois à six pieds, suivant la qualité du terrain. Il ne faut pas que la crainte d'un peu de travail et de frais empêche de serrer la plantation, parce que les arbres étant plus rapprochés, filent mieux et n'étendent pas tant leurs racines. Au surplus, cet espacement doit être combiné et avec la nature du sol et avec le mélange des essences.

On ne peut planter les arbres résineux à toutes les époques de l'année. L'expérience a prouvé que pour le faire avec succès, il fallait choisir le moment où ils entraînent la végétation, où leurs jeunes bourgeons commencent à poindre, moment qui dure pendant huit jours au printemps, et autant, ou un peu moins, à la fin de l'été. C'est pour ne pas avoir pris cette précaution, que tant de personnes n'ont pas réussi à sauver les pieds qui, par leur vigueur, leur donnaient le plus d'espoir; de plus, les racines de ces arbres et de leurs congénères sont si sensibles au hâle, qu'une heure d'exposition à l'air, lorsqu'il n'est pas brumeux, suffit pour les frapper de mort. Aussi les place-t-on, lors de leur seconde transplantation, dans des pots ou des paniers avec lesquels on peut les transplanter sans inconvénients. On peut aussi les tremper immédiatement après leur sortie de terre dans un gâchis formé de touse de vache, de terre franche et d'eau par parties égales. Ces trois moyens sont bons, puisqu'ils garantissent les racines du contact de l'air, et peuvent, par conséquent, être employés, le premier quand on veut envoyer les arbres fort loin, le dernier, quand on les plante à peu de distance du lieu de l'arrachis.

Travaux d'art pour la conservation et l'amélioration des bois en massifs.—Rien n'est à négliger dans l'administration d'une certaine étendue de bois, et lorsque par des travaux d'art dont la dépense serait proportionnée à l'importance de ce genre de propriété, on peut parvenir à les mieux conserver ou à leur procurer une plus value assez grande pour en être suffisamment indemnié, on ne doit pas balancer à les entreprendre.

Ces travaux peuvent être divisés en deux classes: en travaux de conservation et en travaux d'amélioration.

Travaux de conservation.—Les propriétaires de bois ont souvent à se plaindre de leurs voisins. Les cultivateurs cherchent à faire périr les cépages qui les avoisinent, en endommageant leurs racines avec la charrue, ou en en faisant brouter le recru par leurs bestiaux.

Il faut donc que le propriétaire de bois puisse constamment se garantir de ces entreprises: autrement il se verrait insensiblement dépouillé de sa propriété.

Les bornes, telles qu'on les place ordinairement, sont insuffisantes pour cet effet; car, malgré le respect de la loi qui les environne, on les déplace aisément ou on les enlève, et d'ailleurs elles n'opposent

aucun obstacle aux incursions des bestiaux: ce n'est donc qu'avec des fossés que l'on peut espérer de procurer aux bois des bornes immuables.

Travaux d'amélioration.—Ces travaux pourraient être aussi appelés de *speculation*, parce qu'on ne doit les entreprendre que lorsque leur effet peut indemniser suffisamment la dépense qu'ils ont occasionnée.

Ils consistent: 1o. dans le dessèchement des parties de forêts dont l'humidité surabondante nuit évidemment à la végétation des essences de bois qui ne sont point aquatiques; 2o dans l'établissement de chemins toujours praticables, tracés dans les parties les plus convenables pour la sortie du bois.

Ces différents travaux augmentent nécessairement le prix du bois, soit par des produits plus grands en matières, soit par une grande diminution dans les frais d'exploitation et de transport.

C'est donc au propriétaire à calculer d'avance, et avant de les entreprendre, la dépense et les effets de ces différentes améliorations, afin d'être en état de juger avec connaissance de cause celles qu'il doit rejeter et celles qu'il doit adopter.

Résumé.—Après avoir développé tous les détails pratiques de la culture des bois et forêts, et les avoir mis, autant qu'il nous a été possible de le faire, à la portée de toutes les classes de propriétaires, il ne nous est plus permis de douter de la justesse de l'observation que nous avons faite en commençant nos causeries sur la culture des bois et forêts: "qu'il semble que la nature, dans sa prévoyance infinie, ait créé des bois d'essences assez variées, pour que les uns et les autres puissent être cultivés par chaque propriétaire, suivant son aisance et sa position."

En effet, le cultivateur riche peut annuellement consacrer une portion de son superflu à des plantations de bois des essences les plus dures, qui, s'il ne vit pas assez longtemps pour jouir de leurs produits, doivent enrichir un jour sa postérité. S'il est égoïste, et que la jouissance éventuelle de ces plantations lui paraisse trop éloignée, en n'y admettant que des essences d'une longévité beaucoup moindre, il pourra encore s'y livrer sans répugnance.

Le cultivateur simplement aisé peut aussi faire des plantations de bois d'essences dures, mais il sera forcé d'en borner l'étendue à celle de son superflu, ou bien il adoptera les plantations de bois blancs. Enfin le cultivateur qui a un revenu plus borné aura la ressource des plantations des taillis économiques, dont la coupe fréquente doit augmenter son nécessaire, ou du moins lui éviter l'achat annuel de sa provision de bois de chauffage.

C'est par l'adoption générale de ces différents moyens que toutes les classes de cultivateurs parviendront à concourir avec le Gouvernement de notre Province à la restauration de nos bois et forêts.

De la taille du noyer.

Tant que l'arbre n'a que quinze à vingt ans, la taille après l'hiver est préférable à la taille faite après la chute des feuilles, surtout dans les pays comme le nôtre, où le froid est ordinairement rigoureux. Dans certains endroits on taille aussitôt après la récolte du fruit: cette méthode est vicieuse, on ce qu'il reste encore trop de sève dans l'arbre; si l'en fait une grande

extravasation par la plaie; elle se trouve baignée quand le froid survient, l'écorce n'a pas eu le temps de se cicatriser et le froid a plus de prise. C'est toujours de l'amputation des grosses branches faites à contre-temps, ou mal faites, que naissent les chancres et les cavités du tronc. On ne doit jamais couper une grosse branche sans recouvrir la plaie avec l'onguent de Saint-Fiacre, ou sans clouer par-dessus une planche dont tout le tour est mastiqué avec le même onguent. Les clous qui entrent dans le tissu ligneux n'y portent aucun préjudice, et qu'elle n'est par la suite recouverte que par la seule écorce. A la fin de la première année, ou après la seconde, suivant l'étendue de la plaie, on peut supprimer la planche: cet expédient paraît minutieux, si on ne comptait pour rien la grande valeur d'un bon tronc de noyer bien sain: c'est le seul moyen de l'empêcher de devenir caverneux, à moins qu'il n'ait été semé en place, et simplement élagué dans les commencements, pour assurer la hauteur du tronc.

Il n'est pas d'absolue nécessité de tailler le noyer, mais la suppression des branches les plus basses est nécessaire, lorsque les rameaux sont près de terre: il en résulte deux avantages: l'arbre a plus d'air dans l'intérieur de ses branches, et les branches du sommet s'élèvent davantage; enfin, par la suppression des branches inférieures, on a une plus grande partie de champ à cultiver; d'ailleurs il est rare que les que les fruits placés sur ces rameaux pendants et rapprochés du sol soient pour le propriétaire. C'est surtout après l'amputation de ces grosses branches que l'on doit faire usage de l'onguent de Saint-Fiacre, recouvert par une planche, parce que la cicatrice se ferme difficilement. Le bon cultivateur ne se hâte pas de les séparer du tronc; il élague les rameaux, à mesure qu'ils s'inclinent trop, et même les branches secondaires qui partent des premières; il évite par ce moyen la surcharge du poids à l'extrémité du levier, et prévient l'inclinaison des mères-branches et de leurs rameaux. On fait même observer que l'amputation des mères-branches sur les vieux noyers leur est très préjudiciable, et que peu à peu l'arbre périt.

C'est surtout pendant les vingt premières années après la plantation qu'on doit s'occuper essentiellement de la formation de la tête de l'arbre; jusqu'à cette époque, son produit est peu de conséquence; il vaut mieux le sacrifier à l'accroissement de l'arbre. Si l'on diffère sa propre jouissance, c'est pour mieux jouir dans la suite. Il est même essentiel, jusqu'à un certain point, d'empêcher l'arbre de se mettre à fruit, puisque le bois y gagnera beaucoup. Tous les ans, ou tous les deux ans, on peut émonder cet arbre, 1^o. de tous les bois morts, s'il y en a; 2^o. des branches qui se disposent mal; 3^o. des rameaux trop pendants. Cette époque passée, le noyer n'a presque plus aucun besoin du secours de l'homme, à moins qu'un coup de vent, un ouragan, n'ait brisé et déchiré quelques-uns de ses fortes branches, ou bien pour un peu recevoir les rameaux trop pendants vers l'extérieur.

Dès qu'on voit que l'arbre commence à être sur le retour, que sa tête commence à se charger de bois mort, il est temps de mettre la cognée à sa racine, de l'abattre afin de prévenir un dépérissement qui diminue beaucoup la valeur du tronc. L'époque de la coupe de ces arbres est lorsque la sève est concentrée

dans les racines, lorsque depuis quelques semaines il règne un vent du nord sec et même froid; la lune n'influe en rien cette coupe. Dès que cet arbre est couché par terre, on coupe toutes les branches près du tronc, on ménage les plus grosses, afin de leur conserver leur longueur, et les petites sont brisées et destinées au feu. Aussitôt après la séparation des branches, il convient d'écorcer le tronc, et de le placer ensuite droit sous un hangar, afin qu'il sèche plus vite. Si l'on désire donner à ce bois une qualité supérieure et diminuer le volume de son aubier, on écorcera le tronc sur pied pendant l'hiver, un an avant d'abattre cet arbre: cette petite préparation est un peu dispendieuse et d'un très grand avantage, principalement pour les beaux troncs des arbres semés à demeure et dont on n'a pas coupé le pivot.

On dit que les noyers attirent la foudre plus que les autres arbres. Cela est vrai, en raison de leur grande circonférence et de l'humidité dont ils se chargent pendant l'orage, l'eau étant un excellent conducteur de l'électricité et par conséquent du tonnerre.

En plusieurs endroits on a supprimé la plantation du noyer dans les avenues et dans le voisinage des habitations, parce que la transpiration des feuilles de cet arbre est forte, son odeur désagréable et porte à la tête. Si on reste longtemps sous un noyer, on se sent la tête pesante, et le malaise est quelquefois porté au point de donner des envies de vomir. Epreuve-t-on cet état fâcheux sous tous les noyers? Non, sans doute, mais uniquement sous ceux dont les rameaux pendent de tous côtés presque jusqu'à terre: alors on se trouve comme sous un toit, sous une espèce de calotte où l'air se renouvelle difficilement, l'air qui s'échappe du noyer par la transpiration vicié l'air atmosphérique, mais supprimez jusqu'à une hauteur proportionnée les branches et les rameaux inférieurs, alors vous établirez un grand courant d'air qui dissipera la mauvaise odeur.

C'est dans les avenues que l'on doit principalement semer des noix à demeure, afin que l'arbre pivoté, s'élançant dans les airs, prenne un port si majestueux et si imposant, qu'un autre arbre ne saurait rentrer en concurrence: alors l'homme guidé par le luxe et par la mode sera satisfait; l'idée de récolte ne le fatiguera point, car elle sera très médiocre. Qu'il est cruel cet empire du luxe et de la mode! Il dépeuple d'hommes nos campagnes, les attire dans les villes et anéantit nos arbres les plus précieux, pour leur en substituer d'autres dont le bois est de nulle valeur!

Les ravages des insectes.

Nous croyons utile de publier ici les renseignements suivants que M. Fletcher vient de communiquer devant le Comité d'agriculture de la Chambre des Communes, à Ottawa, à l'occasion des ravages causés à nos récoltes par les insectes de toutes sortes qui se multiplient davantage, chaque année, dans notre pays.

« D'après le recensement, l'estimation la plus basse de la valeur des grains de la Puissance est de \$50,000,000 par année, et il est vrai de dire qu'un dixième en est perdu par suite des ravages des insectes.

« Le moucheron qui s'attaque à la graine de trèfle a causé de grands dommages. C'est un insecte très

petit, qui dépose ses œufs dans la fleur du trèfle, et la larve engendrée se nourrit de la graine à mesure qu'elle mûrit. Le charançon est un insecte destructeur. L'on calcule que, dans une année, il a détruit pour une valeur de \$88,000,000 de blé dans Ontario. La chenille, appelée *army worm*, cause, elle aussi, d'immenses dommages en certaines saisons. Le remède le meilleur et le moins coûteux contre cette peste est de creuser un fossé sur son chemin, et de jeter dans ce fossé du goudron, de l'huile de charbon, ou quelque autre substance vénéneuse ou nuisible.

“ Contre la mouche à patate, et contre presque tous les insectes, le vert de Paris est un excellent remède. C'est une combinaison d'arsenic et de cuivre, que l'on fait bien de mélanger avec de la farine.

“ Si le mélange est fait avec soin il n'injuriera pas la plante, et n'offrira aucun danger pour la vie ou la santé de l'homme; mais il devra être appliqué à la plante durant un temps suffisant pour tuer l'insecte.

“ Dans nos vergers, l'insecte le plus nuisible est le puceron à écailles d'huîtres, et le professeur Comstock a trouvé que le meilleur remède à appliquer contre cet insecte est une lessive de savon. La lessive doit être faite dans le mois de juin, lorsque les insectes sont jeunes. Du savon mou mélangé avec du soda à laver, de telle sorte que le mélange ait la consistance de la peinture, est la meilleure préparation.

“ Les pertes causées en Canada par les ravages des insectes s'élèvent à environ \$20,000,000 par année.

“ Il ne serait que désirable que le gouvernement nommât un entomologiste, et l'octroi annuel de quelques milliers de piastres, judicieusement dépensées sous la surveillance du député ministre de l'agriculture, contribuerait, pense-t-il, en peu de temps, à faire connaître aux cultivateurs les meilleurs remèdes à employer contre les insectes destructeurs, et il en résulterait de grands avantages pour le pays.”

Choses et autres.

Le Cercle agricole de St Agapit de Beauvillage.—Nous nous faisons un plaisir de publier le rapport suivant du secrétaire du Cercle agricole de St Agapit, que nous empruntons à *Journal d'Agriculture Illustré* :

Nous vous adressons par les présentes le rapport des opérations de notre Cercle agricole pour l'année 1883.

Comme par le passé, chaque mois tous les membres se font un devoir d'assister aux conférences et de prendre part aux discussions qui ont lieu lorsque nous ne pouvons obtenir des conférenciers.

Dans la réunion du mois d'avril, les membres de notre cercle ont exprimé leur surprise au sujet des paroles prononcées par un membre distingué du parlement de Québec lors de la dernière session, sur l'inutilité des conférenciers. Nous aimons à croire que ces paroles ont été prononcées par inadvertance. Tous les amis de la cause agricole savent ce qu'il en coûte pour soutenir un cercle agricole, surtout dans les petites paroisses, où les personnes instruites sont rares. Nous pourrions toujours trouver de la bonne volonté chez nos gens pour assister aux séances, tant que nous pourrions rendre ces réunions intéressantes et instructives. Pour obtenir un résultat pratique, il faut non-seulement du bon vouloir, mais aussi des connaissances théoriques et pratiques sur toutes les questions les plus importantes de la culture améliorée. Ces connaissances se trouvent rarement chez nos cultivateurs ou chez nos hommes de profession. Il nous faut donc des spécialistes qui viennent, de temps à autre, résoudre les doutes survenus à la suite de nos discussions, sauront en même temps donner à nos cercles une direction uniforme.

Ces hommes nous les trouverons dans des conférenciers compétents, choisis, nommés et subventionnés par le gouverne-

ment. Personne ne pourra nier que les conférences données par MM. Barnard, Dionne, Proulx, Lippens et autres, n'ont pas contribué pour une large part à la création des cercles agricoles qui sont appelés à faire un grand bien.

Depuis notre dernier rapport, nous avons eu le plaisir d'entendre M. F. H. Proulx qui nous a parlé du soin à donner aux moutons; Messire X. Méthot, curé de Saint-Eugène, nous a donné une conférence sur le soin à donner à la vache laitière; M. C. Riufret, député du comté de Lothbinière, nous a donné une magnifique entretien sur l'amélioration de la race bovine; M. S. M. Barré a charmé nos cultivateurs par une savante conférence sur la confection du beurre. Ce monsieur, ne s'en tenant pas seulement à la théorie, a voulu y joindre la pratique en faisant sous les yeux des gens une magnifique façon de beurre d'après un système nouveau.

Le 16 octobre avait lieu notre exposition de paroisse sous le patronage de notre cercle. Les amis de la cause agricole, qui ont bien voulu nous encourager de leur présence, se sont montrés satisfaits du nombre et de la qualité des animaux exposés. La partie industrielle et les légumes ont spécialement attiré l'attention des visiteurs. Le Révd M. Méthot et M. le Dr Riufret ont félicité les paroissiens d'une aussi petite paroisse, d'un succès qui prouve ce que peuvent faire l'union et la bonne volonté.

Le corps de musique de la paroisse est venu rehausser l'éclat de cette fête en faisant entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

Avec le présent rapport vous trouverez la liste des prix que nous osons vous prier de publier dans votre intéressant journal.

OCTAVE MONTMAY, Secrétaire.

Salut-Agapit, 24 novembre 1883.

Congrès forestier Américain.—Nous avons reçu une invitation du Congrès Forestier Américain, nous demandant d'assister à une grande assemblée qu'il tiendra dans les salles du département de l'agriculture à Washington, le 7 mai prochain à 10 heures a. m.

Cette société a choisi cette date et ce lieu pour tenir cette réunion afin d'attirer plus fortement sur ses travaux l'attention du Congrès des Etats-Unis, qui siégera alors à Washington.

C'est une raison de plus pour les membres et les amis de cette société de faire tous leurs efforts pour donner à cette assemblée le plus d'éclat possible, et la rendre par là plus fructueuse.

Les principales questions qui y seront discutées seront :

- 1o. La valeur des terres à bois aux Etats-Unis.
- 2o. L'exploitation du bois et des terres à bois au Canada, et la législation qui y est relative.
- 3o. La valeur et l'exploitation des terres à bois du gouvernement.
- 4o. La meilleure méthode de planter des arbres sur les terrains inoccupés du gouvernement.
- 5o. L'influence des forêts sur le climat et la santé.
- 6o. Les insectes destructeurs de nos arbres. Les causes et les dangers de leur multiplication, et les remèdes à y apporter.
- 7o. L'opportunité de planter des arbres relativement à la classe des cultivateurs.
- 8o. La plantation d'arbres par les compagnies de chemins de fer.
- 9o. L'arrosage au point de vue de la plantation des arbres.
- 10o. Des écoles relatives à la question des forêts.
- 11o. La meilleure manière de faire progresser les intérêts et la connaissance de cette question chez toutes les classes de la société.

M. B. E. Fernow, New-York, 9 rue Pine, est le secrétaire correspondant de cette société.—*L'Etendard*.

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.

(Suite).

Masticatoire stimulant inflammatoire.—Prenez racine de pyrèthre, coupez-la en petits morceaux, mettez-la de même dans un linge, à l'entour du flet. Ce remède ne doit rester qu'un demi quart d'heure dans la bouche de l'animal, et s'emploie dans les maladies soporeuses, et dans le vertigo principalement.

Sternutatoire, ou qui fait éternuer.—Prenez tabac en poudre bien pulvérisé, jetez-en dans les narines. Ce remède convient dans les engorgements de la membrane pituitaire, dans la suppression du mucus des narines.

Il convient aussi dans le vertigo, et généralement dans toutes les maladies soporeuses, où l'animal dort continuellement ou est assoupi.

Fumigation adoucissante.—Prenez fenilles et racines de mauve, une grande brassée, faites bouillir dans quatre à cinq pintes d'eau; mettez les herbes dans un sac que vous pendrez à la tête du cheval pour lui en faire respirer la vapeur.

Fumigation détersive, qui déterge et nettoie.—Prenez orge, une pinte; nigemoine ou feuille de noyer; faites bouillir et mettez à la tête du cheval comme ci-dessus. Ce remède convient dans tous les écoulements où il y a des chancres ou ulcères dans les narines. On ajoute avec avantage au liquide préparé une cuillerée d'acétate de plomb liquide sur une pinte.

Fomentation adoucissante.—Prenez mauve ou guimauve; faites légèrement bouillir, et bassinez-en la partie affectée. Ce remède convient à toutes les grosseurs où il y a chaleur, sensibilité, et où il y a inflammation.

Fomentation résolutive.—Prenez saugo, romarin ou thym, à la dose que l'on vaudra, dans une petite quantité d'eau, et bassinez la partie affectée. Ce remède convient dans les œdèmes, les infiltrations, dans les indurations blanches du tissu cellulaire, et en général dans toutes les parties où il n'y a ni chaleur, ni douleur.

Autre.—Prenez couperose blanche, sulfate de zinc, trois onces; vitriol bleu, sulfate de cuivre, autant; faites dissoudre dans une pinte d'eau, et bassinez en la partie affectée.

Autre.—Prenez sel de saturne un gros, que vous ferez fondre dans une pinte d'eau, ou mieux dans une chopine de vinaigre, ou mieux encore de l'eau végétale-minérale. Ce remède convient dans les enflures des jambes, dans les anciens œdèmes, aux vessigons, varices, jardins, molettes, et autres tumeurs de ce genre.

Autre.—Prenez l'huile de cade. Ce remède convient pour les dartres et le farcin.

Autre.—Prenez dissolution de mercure dans l'esprit de nitre, étendue dans trois parties d'eau. Ce remède convient pour les poux.

La décoction de tabac dans le vinaigre, convient également pour détruire ces insectes parasites.

Maturatif, qui attire en suppuration.—Onguent basilicom. Cet onguent, dont on frotte la partie affectée, convient pour les tumeurs ou grosseurs qui veulent tourner en abcès, et une fois l'abcès percé, il faut s'abstenir d'en mettre.



AVIS AUX MARINS.

AVIS est donné par le présent que les examens des aspirants aux grades de capitaines et de seconds de navires cabotiers et de l'intérieur commenceront à Montréal le 15 avril prochain, et à Québec le 22 du même mois.

WM SMITH,

Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

Département de la marine et des pêcheries,

Ottawa, 8 mars 1884.

20 mars 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux de vieux grément de Bâtiments, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,

265 et 109, rue St Paul, Québec.

13 mars 1884.

A VENDRE

UNE Société d'agriculture, ou un particulier, qui voudrait acheter un magnifique Etalon qui n'aura que quatre ans le 28 juin prochain, pourra s'adresser au soussigné. Cet Etalon mesure 5 pieds et 4 1/2 pouces de haut; il prendra, ferré, 5 1/2 pieds. C'est le plus bel étalon descendant du fameux *Messenger* reconnu pour la meilleure race de chevaux dans la Province Ontario; il était ce qu'on appelle trois-quarts-sang-anglais. M. Aug. Casgrain a refusé, deux ans après l'avoir acheté, \$4,000 payables en or. Comme reproducteur, ce cheval a donné complète satisfaction, les poulains en provenant promettent beaucoup sous le rapport de la beauté et de la vigueur.

S'adresser à JOS. ALPH. PELLETIER,

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

20 mars 1884.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée "La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville," avec pouvoir de construire un ou des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquiescer et posséder des biens meubles et immeubles dans et auprès d'icelle, d'exproprier, enfin d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en pareil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Fraserville, 9 février 1884

TERRE A VENDRE OU A LOUER.

UNE superbe terre à vendre ou à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, de cinq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bâtisses dessus construites.

Conditions très avantageuses.—S'adresser à

J. A. FRASER,

Département de l'Agriculture, OTTAWA, Ont.

6 mars 1884.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES

1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—

Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Vignes.

Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.

Erables argentées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$16 le 100.—Peupliers argentés.

Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.

Spécialités par la maille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz. 25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.

Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2. la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une plaque.

Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.

Echantillon de Blé & Patates par maille, 5 cts chaque.

Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet P. Q.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Arrondissement des Licences de Témiscouata. }

LACTE DES LICENCES
POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.

AVIS est par le présent donné que les personnes suivantes ont demandé chacune une licence pour la vente des liqueurs dans les endroits désignés plus bas en regard de leurs noms, savoir :

Talbot & Girard, licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel, — Rue de la Côte, Fraserville ;
Charles Bergevin & Cie., licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel, — Chemin au Sault, Fraserville ;
Charles F. Bouchard, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel, — Rue de la Côte, Fraserville ;
David St Pierre, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel, — Rue de la Côte, Fraserville ;
George & J. St Pierre, licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel, — Au pied de la Côte, Fraserville ;
Joseph Deslauriers, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Près le Bureau de Poste, Fraserville ;
Octave Talbot, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Ancien hôtel Larochelle, Fraserville ;
Michel Chenard, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Au sud du pont Noir, Fraserville ;
Jacques Garant, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Au sud du pont Noir, Fraserville ;
Joseph Michaud, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Rue Lafontaine, Fraserville ;
Simon Labrie, licence de magasin, pour son établissement actuel, — À l'extrémité Ouest du village, Isle-Verte ;
Thomas Ouellet, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Près le Bureau d'enregistrement, Isle-Verte ;
Elzéar Marceau, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Au coin de la route, Isle-Verte ;
Joseph A. Fontaine, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Près la gare de l'Intercolonial, Fraserville ;
Nazaire Lemieux, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Près la gare de l'Intercolonial, Fraserville ;
Jérémie Riguy, licence d'hôtel, pour le St Lawrence Hall, Village de Cacouna ;
Zéphirin Ouellet, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — À la Pointe, Fraserville ;
David Déry, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Trois Pistoles, près de l'église ;
Charles Bélauger, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Trois Pistoles, près de l'église ;
Gauvin & Mailloux, licence de magasin, pour leur magasin à être bâti, — Coin des rues Iberville et de l'école, Fraserville ;
Alexis Lobron, licence de magasin, pour son établissement actuel, — Rue Fraser, Fraserville ;
Méthot & St Jorre, licence de magasin, pour leur établissement actuel, — Coin des rues de la Côte et Fraser, Fraserville ;
Damien & Frère, licence de magasin, pour leur établissement actuel, — Coin des rues de l'école et d'Iberville, Fraserville ;
Ernest Ouellet, licence de magasin, pour un magasin qu'il se propose de louer, — rue de la Côte, Fraserville ;
David Déry, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, — Trois Pistoles, près de l'église ;
Léonard Pelletier, licence de magasin, pour son ancien magasin, — Village de Cacouna.

L. V. DUMAIS,
Inspecteur en chef.

Fraserville, 10 mars 1883.
13 mars 1884.

Apprenti demandé.

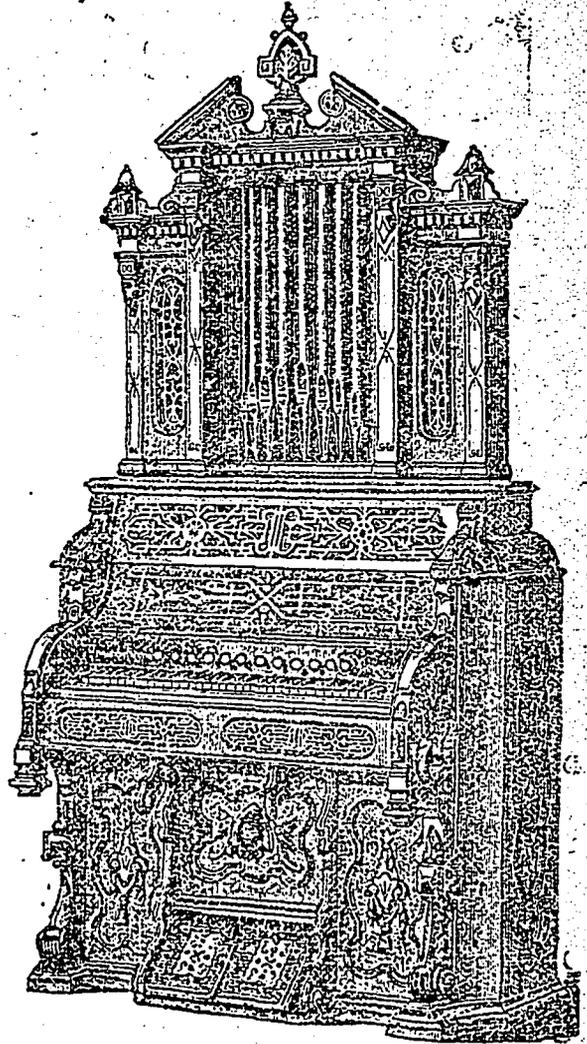
Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière, etc.

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

FABRIQUÉS À
BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX
dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.
S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 280, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépôt Général des Orgues "DOMINION."